

Votre intervenante

Pour nous contacter : contact@inniz.fr



Fortement impliquée dans la transformation numérique publique depuis plusieurs années, Magali BARNOIN est votre formatrice.

Fondatrice d'INNIZ, dont l'ambition est d'accompagner le secteur public sur les enjeux d'innovation et de transformation, elle est la partenaire de plusieurs administrations territoriales et d'Etat ainsi que d'institutions nationales telles que l'Institut National des Etudes Territoriales.

Elle met à votre disposition son regard stratégique de cadre territorial et de consultante, ses qualités pédagogiques de formatrice et de coach, ainsi que sa vision très opérationnelle de chef de projet. Elle s'appuie sur son passé de directrice d'un lab d'innovation publique pour donner à ses interventions une dimension très participative et tournée vers l'action.

INNIZ est un organisme de formation déclaré, certifié QUALIOPI pour le périmètre de ses actions de formation, qui a également reçu l'agrément ministériel pour former les élus locaux. Les contenus de cette formation ont été conçus sur la base d'un dialogue avec des élus afin de répondre parfaitement aux contraintes et aux besoins de ces derniers.

Programme de formation

Le numérique au service de votre mandat d'él.u.e

Formation hybride

1 journée de 7 heures en présentiel

2 webinaires d'expert à distance

Objectifs :

A l'issue de cette formation, l'él.u.e sera capable de :

- Maîtriser les concepts et notions attachés au numérique afin d'en identifier les enjeux propres à son territoire
- Connaître les obligations légales et réglementaires en matière de numérique
- Comprendre les tendances actuelles du numérique pour élaborer un projet politique numérique favorisant le numérique responsable
- Analyser les leviers de mutualisation pertinents (infrastructures, connaissances, expertises, animations...) pour dégager les moyens d'action pertinents.
- Identifier les leviers de transformation publique à mobiliser

Publics :

Tout él.u.e local.e.

Pré-requis :

Il n'y a pas de prérequis spécifique.

Moyens & modalités pédagogiques :

La formation est réalisée en présentiel et à distance.

Pour la partie en présentiel, elle est dispensée dans des locaux adaptés pour la formation des élus, sur l'ensemble du territoire français afin de favoriser l'accessibilité des élu.es.

Pour suivre les séquences à distance, il est nécessaire d'être équipé d'un ordinateur, d'une connexion Internet, de haut-parleurs, de casques ou écouteurs.

Dans les modules en présentiel ou à distance, les modalités pédagogiques mêlent des temps d'exposé, des démonstrations et des temps d'activités pratiques.

La formation favorise les échanges entre élus, l'utilisation des nouvelles technologies dans l'appropriation des savoirs et des situations de mise en pratique concrètes.

Durée :

La formation en présentiel se déroule sur 1 journée de 7 heures.

2 webinaires d'expert d'une durée de 1h30 sont organisés à la suite de la journée de formation pour approfondir deux sujets : la cybersécurité et le RGPD.

Programme :

Journée en présentiel de 7 heures

- La transformation du service public par le numérique
- Construire une relation simplifiée et de proximité avec les usagers
- Impulser des projets innovants au service de l'attractivité territoriale
- La donnée : cadre réglementaire et opportunités d'amélioration du service public.

Webinaires à distance

- Les fondamentaux de la cybersécurité (1h30)
- Le RGPD au quotidien (1h30)

Modalités d'évaluation et attestation de suivi

Le socle de connaissances sera évalué lors de mises en pratique et d'échanges, durant la formation. Une attestation de formation certifiera le suivi de la formation.

Réclamations

L'élue peut à tout moment saisir INNIZ, en cas d'incident ou de réclamation, en écrivant à contact@inniz.fr. Une réponse est apportée dans les 48h.

Accessibilité

Pour les personnes en situation de handicap, prendre contact avec le référent Handicap pour aménager la formation : magali.barnoin@inniz.fr

Délai d'accès

La formation est organisée pour des groupes d'au moins 3 élu.es sur un même département.

La formation est accessible sur demande, depuis le site internet d'INNIZ, via le formulaire d'inscription. Dès le nombre suffisant de participants atteint, une proposition de calendrier est adressée aux participants dans un délai de 48h.

Tarif

800 euros TTC par élu.e, repas non compris.